



## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF REALISE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

➡ Tous les usagers ou propriétaires dont l'installation doit être réhabilitée peuvent en bénéficier.

➡ Il suffit d'en faire la demande auprès de la Technicienne en charge de l'assainissement individuel.

### La procédure est très simple :

1. Un accord écrit est passé sous forme de coupon réponse entre la Communauté de Communes et le particulier.
2. Réalisation de l'étude, avec plans des travaux et estimation du coût.
3. Présentation du projet.
4. Approbation et signature d'une convention de travaux.
5. Réalisation des travaux.
6. Réception des travaux et contrôle de conformité.
7. Vidange de la fosse toutes eaux par la Communauté de Communes tous les trois ans.

Le coupon réponse et la signature d'une convention garantissent :

- l'**engagement du propriétaire** de laisser le libre accès au terrain pour l'étude, les travaux et l'entretien.
- l'**engagement de la Communauté de Communes** de réaliser les travaux dans les règles de l'Art.

**Actuellement plus de 250 réhabilitations ont été effectuées.**

### COMBIEN CA COÛTE ?

**L'étude** : 151€

**Puis**

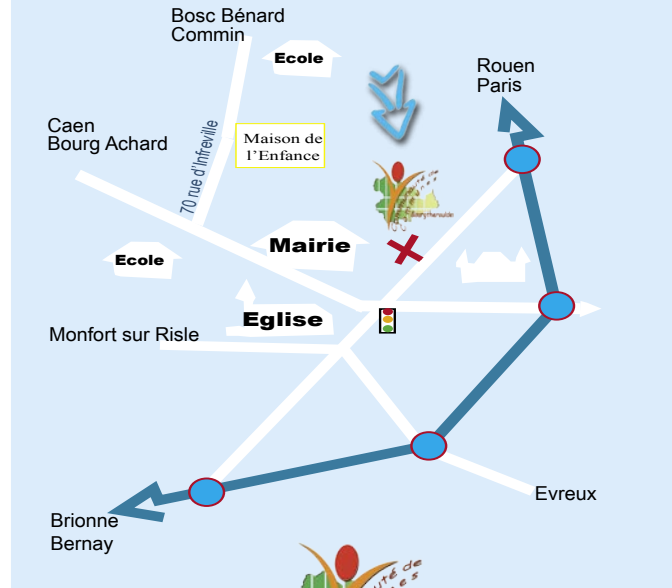
**Les travaux** : chaque particulier signe une convention et bénéficie de 70% de subventions (60% Agence de l'Eau plafonné à 8400€ et 10% Conseil Général plafonné à 6000€)

➡ Ces frais sont à la charge du PROPRIETAIRE.

**La redevance d'entretien** : ne concerne que les usagers ayant réhabilité leur installation par la Communauté de Communes et ceux disposant d'une installation neuve classée conforme. (sur la base du volontariat). Son montant varie de 225 à 390 € / an en fonction de la taille de la fosse toutes eaux nécessaire pour votre habitation. La redevance d'entretien sera payée à la prestation, tous les 4 ans, lors de l'exécution de la vidange.

➡ Elle est à la charge de l'USAGER

## Comment nous trouver à Bourgtheroulde ?



**CONTACTER LE SERVICE POUR  
VOUS INSCRIRE DANS LA  
PROGRAMMATION DES TRAVAUX !**

## Nous contacter

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE  
BOURGTHEROULDE  
SPANC**

Place Jacques Rafin  
27520 BOURGTHEROULDE INFREVILLE

**Téléphone : 02.35.87.02.52**

**Fax : 02.35.87.02.82**

**Melle BOURGEOIS : 06.07.05.84.60**

**Email : spanc@cc-bourgtheroulde.fr**

Conception : Service Communication - L.Houdoux  
Rédaction : Melle Bourgeois / Crédit Photos : CCBI - Crédit Illustrations : Laurent Houdoux  
IPNS - octobre 2008



**SERVICE PUBLIC  
D'ASSAINISSEMENT  
NON  
COLLECTIF**

Merci de ne pas jeter sur la voie publique



